

**COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE
DE LA LIGUE NATIONALE FRANCAISE
CONTRE LE CANCER**

1, Rue du Vivarais
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE

DE LA LIGUE NATIONAL FRANCAISE

CONTRE LE CANCER

1, rue du Vivarais – 54 500 VANDOEUVRE LES NANCY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de Meurthe et Moselle de la Ligue Nationale Française contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- dans la partie « Dérogations » de l'Annexe au paragraphe « *cotisation des Comités Départementaux* » concernant la cotisation statutaire de 10 % versée par le Comité à la Ligue Nationale qui est calculée, comme chaque année, sur les ressources de l'exercice précédent.
- dans la partie « Principes généraux » de l'Annexe au paragraphe « *Changement de présentation* » concernant le changement de nomenclature comptable des legs perçus du Siège National par le Comité.



PARIS

EPINAL NANCY METZ
www.exconexiom.fr

THIONVILLE



KRESTON
INTERNATIONAL

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leur perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la présentation du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et du Compte Emplois Ressources (CER).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Comité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le comité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Comité.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Comité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villers-lès-Nancy, le 18 mars 2022

NEXIOM AUDIT
Commissaire aux Comptes


Isabelle CHAILLET

Bilan

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	819,00	819,00				
Immobilisations corporelles						
. Autres immobilisations corporelles	325 905,61	252 359,65	73 545,96	2,37	97 387,18	4,09
Immobilisations financières						
. Autres titres immobilisés	51 923,58		51 923,58	1,67	56 374,18	2,37
TOTAL (I)	378 648,19	253 178,65	125 469,54	4,05	153 761,36	6,46
ACTIF CIRCULANT						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					2 760,00	0,12
. Autres	206 725,37		206 725,37	6,67	222 566,43	9,36
Disponibilités	2 767 659,66		2 767 659,66	89,24	1 997 482,11	83,97
Charges constatées d'avance	1 492,53		1 492,53	0,05	2 302,45	0,10
TOTAL (II)	2 975 877,56		2 975 877,56	95,95	2 225 110,99	93,54
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	3 354 525,75	253 178,65	3 101 347,10	100,00	2 378 872,35	100,00

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE MEURTHER & MOSELLE

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
FONDS PROPRES					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Réserves					
. Réserves pour projet de l'entité		1 007 969,87	32,50	820 631,87	34,50
. Autres		1 058 487,11	34,13	1 058 487,11	44,50
Excédent ou déficit de l'exercice		143 216,86	4,62	187 338,00	7,88
Situation nette (sous total)		2 209 673,84	71,25	2 066 456,98	86,87
TOTAL (I)		2 209 673,84	71,25	2 066 456,98	86,87
FONDS REPORTES ET DEDIES					
Fonds dédiés		48 123,78	1,55	75 588,51	3,18
TOTAL (II)		48 123,78	1,55	75 588,51	3,18
PROVISIONS					
Provisions pour charges		3 794,00	0,12	2 543,00	0,11
TOTAL (III)		3 794,00	0,12	2 543,00	0,11
DETTES					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		90 992,77	2,93	74 952,20	3,15
Dettes fiscales et sociales		12 762,71	0,41	11 786,16	0,50
Autres dettes		736 000,00	23,73	147 545,50	6,20
TOTAL (IV)		839 755,48	27,08	234 283,86	9,85
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		3 101 347,10	100,00	2 378 872,35	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:													
Cotisations		62 264,00				65 832,00				-3 568		-5,41	
Ventes de biens et services													
- Ventes de biens		1 869,00				1 352,00				517		38,24	
- Ventes de prestations de services		854,28				168,38				686		408,33	
Produits de tiers financeurs													
- Concours publics et subventions d'exploitation		6 180,00				3 988,00				2 192		54,96	
- Ressources liées à la générosité du public													
- Dons manuels		713 920,47				643 198,34				70 722		11,00	
- Legs, donations et assurances-vie						317 927,97				-317 927		-100,00	
- Contributions financières		1 179 586,30				31 607,90				1 147 979		N/S	
Utilisations des fonds dédiés		27 464,73				10 987,17				16 477		149,97	
Autres produits		190,90				2,25				188		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)		1 992 329,68				1 075 064,01				917 265		85,32	
CHARGES D'EXPLOITATION:													
Achats de marchandises		610,23				779,68				-169		-21,68	
Autres achats et charges externes		347 303,18				317 008,38				30 295		9,56	
Aides financières		1 372 906,36				417 272,57				955 634		229,02	
Impôts, taxes et versements assimilés		987,25				538,12				449		83,46	
Salaires et traitements		37 869,45				34 228,81				3 641		10,64	
Charges sociales		14 445,75				12 918,08				1 527		11,82	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		27 718,22				28 270,35				-552		-1,94	
Dotations aux provisions		1 251,00				877,00				374		42,65	
Autres charges		51 397,90				71 577,37				-20 180		-28,18	
Total des charges d'exploitation (II)		1 854 489,34				883 470,36				971 019			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		137 840,34				191 593,65				-53 753		-28,05	
PRODUITS FINANCIERS:													
Autres intérêts et produits assimilés		5 525,18				3 637,35				1 888		51,91	
Total des produits financiers (III)		5 525,18				3 637,35				1 888		51,91	
CHARGES FINANCIERES:													
Total des charges financières (IV)													
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		5 525,18				3 637,35				1 888		51,91	
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		143 365,52				195 231,00				-51 866		-26,56	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:													
Sur opérations en capital		6 676,52								6 676		N/S	
Total des produits exceptionnels (V)		6 676,52								6 676		N/S	

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE MEURTHE & MOSELLE

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		7 152,00	-7 152	-100,00
Sur opérations en capital	5 824,18		5 824	N/S
Total des charges exceptionnelles (VI)	5 824,18	7 152,00	-1 328	-18,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	852,34	-7 152,00	8 004	111,91
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 001,00	741,00	260	35,09
Total des produits (I + III + V)	2 004 531,38	1 078 701,36	925 830	85,83
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 861 314,52	891 363,36	969 951	108,82
EXCEDENT OU DEFICIT	143 216,86	187 338,00	-44 122	-23,54
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature		1 100,00		
Prestations en nature				
Bénévolat	79 449,00	63 437,00		
TOTAL	79 449,00	64 537,00		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services		1 100,00		
Prestations				
Personnel bénévole	79 449,00	63 437,00		
TOTAL	79 449,00	64 537,00		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	16
1.1 OBJET SOCIAL.....	16
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	16
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	17
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	18
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	18
2.1.1 <i>Préambule</i>	18
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	18
2.1.3 <i>Changement de présentation</i>	18
2.2 DÉROGATIONS.....	18
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	18
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	19
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	19
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	19
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	19
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	19
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	20
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	20
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	20
3.1.6 <i>Stocks</i>	21
3.1.7 <i>État des échéances des créances</i>	21
3.1.8 <i>Tableaux des dépréciations</i>	21
3.1.9 <i>Disponibilités</i>	22
3.1.10 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	22
3.1.11 <i>Charges constatées d'avance</i>	22
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	23
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	23
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	24
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	25
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	25
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	25
3.2.4 <i>Dettes</i>	25
3.2.4.1 <i>État des échéances</i>	25
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	26
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	26
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	27
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	27
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	29
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	29
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	29
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	29
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	29
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	29
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	29
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	29
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	30
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	30
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	30
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	31
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	31

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	31
4.3.1	Modalités de répartition des charges	31
4.3.2	Missions sociales	32
4.3.3	Frais de recherche de fonds	32
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	32
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	32
4.3.4	Frais de fonctionnement	33
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	33
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	33
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	34
4.4.1	Principes généraux	34
4.4.2	Principes de valorisation	34
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	35
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	36
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	36
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	36
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	37
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	37
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	40
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	42
5.1	AUTRES INFORMATIONS	42
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	42
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	42
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	42
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents	43

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Le Comité 54 de la Ligue contre le cancer a bénéficié en 2021 d'un legs exceptionnel d'un montant de 829 974 € correspondant à 75% du montant des legs alloués à ce Comité et à 42 % de ses ressources au cours de cette année.

Grâce à ce legs, le financement des missions sociales du Comité 54 de la Ligue contre le cancer s'est élevé en 2021 à 1 616 202 € et a représenté 87% des emplois.

L'année 2021 a été marquée par :

- un soutien exceptionnel à la recherche nationale (20 projets soutenus pour un montant de 900 000€)
- un soutien à la recherche interrégionale (4 projets soutenus pour un montant de 60 000€)
- des concrétisations locales et concrètes :
 - soutien de l'Activité Physique Adaptée pour 10 000€ au sein du CHRU de Nancy,
 - subvention de 11 000€ accordée au Service de Suite et de Réadaptation (SSR) de Flavigny sur Moselle pour la mise en place de soins socio-esthétiques au profit des personnes touchées par le cancer,
 - participation à la création d'un SSR en Oncohématologie au sein du Centre Hospitalier de Pont-à-Mousson avec le versement d'une subvention de 300 000€.

Par ailleurs le Comité 54 a créé pour la première fois en septembre 2021 une manifestation « Challenge des Gentlemen » dédiée aux cancers masculins (testicules et prostate) qui a eu un grand succès.

Malgré la crise sanitaire, toutes les missions sociales du Comité 54 de la Ligue contre le cancer ont été remplies. Tout a été mis en œuvre en présentiel ou en mode distanciel (grâce aux outils informatiques disponibles) pour assurer la continuité de son service.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de présentation

Le nouveau règlement comptable des associations n°2018-06 de juin 2018, prévoit un changement de nomenclature comptable concernant les legs perçus du Siège National par les Comités.

A compter du 1^{er} janvier 2021, les versements de legs sont considérés comme une quote-part de générosité du Public et sont comptabilisés dans le compte 75520100 « Quotes-parts de générosité reçue du Siège National » et non plus en compte 75430000 « Legs, donations et assurances-vie » car ce ne sont pas des legs perçus en direct par le Comité.

Ce changement de méthode impacte la présentation du compte de résultat, le CER et le CROD, il n'y aura dorénavant plus de « Legs, donations et assurances vie » mais des « Quotes-parts de générosité du Siège » classées dans les « Contributions financières ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	819	0	0	819
Immobilisations corporelles	322 029	3 877	0	325 906
Immobilisations financières	56 374	1 373	5 824	51 923
Total	379 222	5 250	5 824	378 648

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	3 877	0
→ Ordinateurs	3 877	
→ ...		
Immobilisations financières	1 373	5 824
→ Compte titres Crédit mutuel	1 373	5 824
→ ...		
Total	5 250	5 824

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilsations incorporelles	819	0	0	819
Amort.Immobilsations corporelles	224 641	27 718	0	252 359
Amort.Immobilsations financières	0	0	0	0
Total	225 460	27 718	0	253 178

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	56 374	1 374	5 824	51 924
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	56 374	1 374	5 824	51 924

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend des parts sociales de banque et un petit contrat de capitalisation.

3.1.6 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.7 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	0	0	0
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	0	0	0
→ Autres Créances	206 725	206 725	0
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	0
→ Charges constatées d'avance	1 493	1 493	0
Total	208 218	208 218	0

3.1.8 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Stocks	0	0	0	0
Créances	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	0	0	0	0	0
Contrat de capitalisation	0	0	0	0	0
Obligations	0	0	0	0	0
Bons du trésor	0	0	0	0	0
Autres valeurs mobilières	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

3.1.9 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	180 462	
Livrets et comptes épargne	1 982 567	1 745
Comptes à terme	604 630	2 529
Total	2 767 659	4 274

3.1.10 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→ Clients intra-groupe		2 760
→		
Autres créances		
→ Subventions à recevoir		7 423
→ Legs à recevoir du BN	148 031	173 843
→ Dons à recevoir du BN	57 972	41 300
→ Débiteur divers	722	
→		
→		
Disponibilités	2 767 659	1 997 482
Total	2 974 384	2 222 808

3.1.11 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Assurances	818	1 055
Location photocopieur	0	435
Néopost / Quadient	675	658
Ricoh copies	0	155
Total	1 493	2 303

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	1 058 487							1 058 487
→ Fonds de réserve missions sociales	820 632			187 338	177 092			1 007 970
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	187 338	187 338	177 092					143 217
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 066 457	187 338	177 092	187 338	177 092	0	0	2 209 674

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		117 376	75 589	0	27 465	48 124
→ Agence Régionale de Santé Grand Est	2018	103 376	71 176		23 052	48 124
→ Régime local d'Assurance Maladie Alsace Moselle	2019	14 000	4 413		4 413	0
→ ...						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→						
→						
Total		117 376	75 589	0	27 465	48 124

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →	2 543	1 251	0	3 794
Total	2 543	1 251	0	3 794

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

L'engagement retraite est calculé selon la méthode prévue par la Convention Collective des Centres Sociaux et socioculturels applicable au Comité de Meurthe et Moselle.

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié en fonction de son ancienneté acquise au 31 Décembre 2021 et en supposant un départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié. La Convention Collective prévoit une indemnité fixée à 1/60 de la rémunération annuelle brute par année d'ancienneté avec un maximum de 15 ans.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0	0	0
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 993	90 993	0	0
Dettes des legs ou donations	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	12 763	12 763	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes	736 000	736 000	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	-	-
Total	839 756	839 756	0	0

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 761	1 474
→ Impôt sur les sociétés	1 001	741
→ Taxe sur les salaires	0	0
→ Formation professionnelle et autres taxes	760	733
→ Etat charges à payer	0	0
Dettes sociales :	11 002	10 312
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 304	2 168
→ Caisse de retraite/prévoyance	954	890
→ Caisse de mutuelle	332	397
→ Personnel autres charges à payer	0	0
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0	0
→ Dettes congés à payer	4 874	4 447
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 500	2 310
→ Prélèvement à la source	38	100
Total	12 763	11 786

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	90 992	74 952
Fournisseurs	8 406	1 666
Fournisseurs intra groupe	4 549	11 702
Fournisseurs FNP	17 829	14 258
Fournisseurs intra groupe FNP	60 208	47 326
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	736 000	147 546
Charges à payer autres	366 000	45 000
Charges à payer BN	370 000	102 546
Total	826 992	222 498

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE REPORTING - COMITÉ DE MEURTHE ET MOSELLE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 919 554,21	-1 919 554,21	-1 045 321,04	-1 045 321,04
1.1 Cotisations sans contrepartie	-62 264,00	-62 264,00	-65 832,00	-65 832,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-713 920,47	-713 920,47	-961 126,31	-961 126,31
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-1 137 369,74	-1 137 369,74	-18 362,73	-18 362,73
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-51 509,26		-18 405,15	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-50 465,02		-18 402,90	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 043,24		-2,25	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-6 180,00		-3 968,00	
4. REPRISSES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDIS DÉDIÉS ANTERIEURS	-27 464,73		-10 987,17	
TOTAL	-1 998 707,20	-1 913 554,21	-1 078 701,36	-1 045 321,04

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-79 449,00	-79 449,00	-64 537,36	-64 537,36
Bénévolat	-79 449,00	-79 449,00	-63 436,96	-63 436,96
Prestations en nature				
Dons en nature			-1 100,40	-1 100,40
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-79 449,00	-79 449,00	-64 537,36	-64 537,36

LA LIQUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE MEURTHE ET MOSELLE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION						
1.	MISSIONS SOCIALES		1 616 202,63	1 601 202,63	634 076,98	634 076,98
1.1	Réalisées en France		1 616 202,63	1 601 202,63	634 076,98	634 076,98
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme		285 002,63	270 002,63	255 531,48	255 531,48
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France		1 331 200,00	1 331 200,00	378 545,50	378 545,50
1.2	Réalisées à l'étranger					
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		134 956,93	133 060,03	138 927,61	119 924,71
2.1	Frais d'appel à la générosité du public		134 956,93	133 060,03	137 887,61	119 484,71
2.2	Frais de recherche d'autres ressources				440,00	440,00
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT		102 078,78	94 855,54	117 340,77	113 350,52
3.1	Frais d'information et de communication				105,00	105,00
3.2	Frais de fonctionnement		92 192,83	85 821,93	100 015,20	96 024,95
3.3	Autres charges		9 885,95	9 033,61	17 220,57	17 220,57
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 251,00	1 251,00	877,00	877,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		1 001,00		741,00	
6.	REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES			1 855 490,34	1 830 369,20	891 363,36	868 229,21
EXCEDENT OU DÉFICIT			143 216,86		187 338,00	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		32 403,37	32 403,37
	Réalisées en France	18 873,00	18 873,00	32 403,37
	Réalisées à l'étranger			
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	60 576,00	60 576,00	19 029,58
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			13 104,41
TOTAL		79 449,00	79 449,00	64 537,36

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Manifestations	724	492
→ Ventes (dont abonnement à vivre)	1 125	860
→ Autres produits affectés aux missions sociales	874	168
→ Produits financiers	5 525	3 637
→ Quotes-parts de générosité reçues d'autres entités	1 129 121	13 205
→ ...		
Total	1 137 369	18 362

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Autres produits d'activités annexes	11	2
Produits exceptionnels	1 032	
Total	1 043	2

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	27 465	10 987
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	27 465	10 987

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante mentionnée ci-dessous et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 19 septembre 2018.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer et charges locatives	70%		30%	100%
Entretien des locaux	70%		30%	100%
Electricité et eau	70%		30%	100%
Téléphone	70%		30%	100%
Frais de véhicule (loyers-carburant-entretien)	75%		25%	100%
Autres (à préciser)				
Total	4	0	1	5

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	50%	50%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	20%	20%
Actions de formation		
Actions de recherche	10%	10%
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	20%	20%
Total	100%	100%

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	185 429	152 863
Actions d'information, prévention, dépistage	74 794	59 575
Actions de formation	514	833
Actions de société	3 413	4 348
Actions de recherche	20 852	37 913
Actions autres		
Total	285 002	255 532
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	371 200	65 000
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	960 000	313 545
Actions autres		
Total	1 331 200	378 545

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	0	105
Frais de gestion	74 521	77 757
Impôts et taxes	197	100
Cotisation statutaire 10%	17 474	22 159
Autres charges	9 886	17 220
...		
...		
Total	102 078	117 341

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMC x 1,5	79 449	63 437
Prestation	Tarif négocié	0	0
Dons en nature		0	1 100
Total		79 449	64 537

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	610										610
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	154 429				106 734		66 160				347 303
Aides financières	41 705	1331200									1372 906
Impôts, taxes et versement assimilés	790						197				997
Salaires et traitements	30 669						7 201				37 869
Charges sociales	11 699						2 747				14 446
Dotations aux amortissements et dépréciations	19 403						8 315				27 718
Dotations aux provisions								1251			1251
Report en fonds dédiés											0
Autres charges	25 699				8 223		17 477				51 398
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									1001		1001
TOTAL	285 002	1331200	0	0	114 957	0	112 079	1251	1001	0	1655 490

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	18 873		60 576		79 449
TOTAL	18 873	0	60 576	0	79 449

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 782
Total	5 782

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Produits sur cessions de titres	6 677
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	6 677
Charges exceptionnelles	
→ Valeur nette comptable titres cédés	5 824
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	5 824

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

	054 - COMITÉ DE MEURTHE ET MOSELLE	Décembre 2021	Décembre 2020
	Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 913 554,21	-1 045 321,04
1.1 Cotisations sans contrepartie		-62 264,00	-65 832,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-713 920,47	-961 126,31
Dons manuels non affectés		-712 939,97	-631 787,91
Dons manuels affectés		-980,50	-11 410,43
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-304 418,80
Legs et autres libéralités affectés			-13 509,17
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 137 369,74	-18 362,73
Manifestations		-724,00	-492,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-1 125,00	-860,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-874,28	-168,38
Autres produits affectés			
Produits financiers		-5 525,18	-3 637,35
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-1 129 121,28	-13 205,00
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 913 554,21	-1 045 321,04
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-1 913 554,21	-1 045 321,04
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 904 843,07	1 699 480,89
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		83 185,01	177 091,83
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		23 841,22	28 270,35
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		2 011 869,30	1 904 843,07
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-79 449,00	-64 537,36
Bénévolat		-79 449,00	-63 436,96
Prestations en nature			
Dons en nature			-1 100,40
TOTAL		-79 449,00	-64 537,36

	054 - COMITÉ DE MEURTHE ET MOSELLE	Décembre 2021	Décembre 2020
	Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 601 202,63	634 076,98
1.1 Réalisées en France		1 601 202,63	634 076,98
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		270 002,63	255 531,48
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		170 429,29	152 862,74
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		74 794,26	59 574,69
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		513,95	833,16
Actions de société et politique de santé		3 413,31	4 347,89
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		20 851,82	37 913,00
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		1 331 200,00	378 545,50
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		371 200,00	65 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		960 000,00	313 545,50
<i>Programmes nationaux</i>		900 000,00	282 545,50
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		60 000,00	31 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		133 060,03	119 924,71
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		133 060,03	119 484,71
Frais d'appel de dons		122 264,06	114 166,43
Frais d'appel des legs		216,72	131,50
Frais traitements des dons		10 579,25	5 186,78
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes			
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			440,00
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			440,00
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		94 855,54	113 350,52
3.1 Frais d'information et de communication			105,00
Frais d'information et de communication externe			105,00
Frais d'information et de communication Interne			
3.2 Frais de fonctionnement		85 821,93	96 024,95
Frais de gestion		68 150,05	73 766,53
Formation administrative			
Impôts et taxes		197,45	99,69
Cotisation statutaire 10%		17 474,43	22 158,73
3.3 Autres charges		9 033,61	17 220,57
Charges financières		718,14	8 739,46
Dotations aux amortissements		8 315,47	8 481,11
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 829 118,20	867 352,21
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		1 251,00	877,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		83 185,01	177 091,83
TOTAL		1 913 554,21	1 045 321,04

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	18 873,00	32 403,37
Réalisées en France	18 873,00	32 403,37
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	60 576,00	19 029,58
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		13 104,41
TOTAL	79 449,00	64 537,36
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
07/01/2011	AID PC PORTABLE CORE	827			0	0	0
07/01/2011	AID VIDEOPROJECTEUR	701			0	0	0
31/01/2011	LEASEWARE OPTIPLEX	818			0	0	0
31/01/2011	LEASEWARE OPTIPLEX	818			0	0	0
31/01/2011	LEASEWARE OPTIPLEX	980			0	0	0
31/01/2011	LEASEWARE OPTIPLEX	980			0	0	0
24/07/2013	MOBILIER SALLE PREVENTION	8 725			0	0	0
24/07/2013	PLACARDS DEGAGEMENT	2 751			0	0	0
24/07/2013	VESTIAIRES	1 916			0	0	0
24/07/2013	BANQUE D'ACCUEIL	999			0	0	0
25/07/2013	REAMENAGEMENT MENUISERIE	39 788			0	3 979	3 979
25/07/2013	REAMENAGEMENT SOLS	13 789			0	1 379	1 379
25/07/2013	REAMENAGEMENT PEINTURE	14 865			0	1 487	1 487
25/07/2013	REAMENAGEMENT ELECTRICITE	29 229			0	2 923	2 923
25/07/2013	REAMENAGEMENT PLOMBERIE	10 357			0	1 036	1 036
25/07/2013	REAMENAGEMENT HONORAIRES	7 176			0	718	718
25/07/2013	REAMENAGEMENT HONORAIRES	1 157			0	116	116
18/10/2013	MENUISERIE	1 800			0	180	180
19/12/2013	BOUTON POUSSOIR	786			0	79	79
22/01/2014	MENUISERIE	2 033			0	203	203
05/02/2014	CUISINE ET ELECTROMENAGER	11 471			0	1 147	1 147
17/02/2014	TRAVAUX ELECTRICITE	1 756			0	176	176
20/02/2014	MENUISERIE	896			0	90	90
27/03/2014	MINICH SOLD	7 404			0	740	740
16/01/2015	MENUISERIE	9 157			0	916	916
24/04/2015	PEINTURE ENTREE	2 143			0	214	214
20/08/2015	PEINTURE BUREAU	1 292			0	129	129
31/08/2015	REKETEMENT	11 487			0	1 148	1 148
16/11/2015	ORDINATEUR PORTABLE ASUS	1 243			0	0	0
03/12/2015	VIDEOPROJECTEUR	713			0	0	0
09/01/2016	MEUBLES	985			0	4	4
10/05/2016	FERMISOL	10 087			0	1 009	1 009
15/07/2016	SLPV PEINTURE	694			0	69	69
21/07/2016	SANI BAT	9 261			0	926	926
26/07/2016	EGIL - ELECTRICITE	7 402			0	740	740
28/07/2016	CABINE DE SOINS	656			0	75	75
01/08/2016	TABLE ET CHARIOT	952			0	111	111
02/08/2016	0027-000 ZANCHIN - S	5 378			0	538	538
03/08/2016	FERMISOL	1 070			0	107	107
03/08/2016	EGIL - ELECTRICITE	1 909			0	191	191
16/08/2016	BP CARRELAGE	14 435			0	1 443	1 443
23/08/2016	ECO CUISINE	6 050			0	605	605
23/09/2016	ORDINATEUR PORTABLE ASUS	500			0	0	0
27/09/2016	ORDINATEUR PORTABLE ASUS	500			0	0	0
29/09/2016	FERMISOL	605			0	60	60
30/09/2016	ORDINATEUR OPTIPLEX	1 135			0	0	0
12/10/2016	MOBILIER BUREAU LONGUYON	4 065			0	635	635
30/10/2016	ETIENNE SERRURE MEUBLE	500			0	50	50
07/11/2016	PER DECO PEINTURE BUREAU	493			0	49	49
05/12/2016	ETIENNE MENUISERIE	14 902			0	1 490	1 490
02/07/2017	BP CARRELAGE CLOISON	2 956			0	296	296
28/10/2017	MACBOOK PRO	1 099			0	0	0
19/11/2018	DEFBRILLATEUR	1 290			0	380	380
29/09/2019	4 ORDINATEURS DELL	5 405			0	1 802	1 802
14/10/2019	PORTILLON ACCUEIL	1 720			0	172	172
14/01/2021	ORDINATEUR	0			739	237	237
07/12/2021	MAC BOOK PRO	0			3 138	70	70

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	15			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	12	3321	2,02	50 546
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	25	763	0,46	11 613
	20	659	0,40	10 030
	9	477	0,29	7 260
Total	81	5 220	3	79 448

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,22 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,22 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 951	1
Total	1	1 951	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	4 795
Total		4 795

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 7 783 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.